

Conseil de la Vie Sociale EHPAD et Foyer

Procès-Verbal de la séance du 23 juin 2025

Etaient présents :

- Représentants des familles et des usagers : Mme AUBRY, Mme BLEICHNER, Mme CARO T, Mme COUPLAN, Mme LE ROUX et Mme REVOLT-RIO.
- Représentants des habitants : M. BINARD, M. BOUCHARD, Mme CARO A, Mme LAVENANT, Mme LECRIVAIN et M. PILETTE
- Représentants du personnel : Mme BLIN, Mme CARRE, Mme JEGU, Mme LE NOUVEL, Mme MARTIN et Mme NOURRY
- Représentants de l'organisme gestionnaire : M. LOCQUET, Directeur et Sœur Honorine (supérieure de la Communauté des sœurs et membre du Conseil Local)
- Représentants des membres de l'équipe médico-soignante : M. TESSIER, Mme LE MOING et Mme KERRESPRES-PENNEC (responsables services de soins)

Absentes excusées : Mme ANDUJAR (représentantes des familles et des usagers), Mme MAROT (représentante des habitants), Mme DE BROC (Représentante des mandataires judiciaires à la protection des majeurs) Mme BOUCHET (représentante du personnel), M. DROUITEAU, responsable hôtelier, Mme MORVAN (directrice des soins Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve), Mme SURGET Maryannick, représentante d'une association d'usagers extérieurs (membre France Assos Santé Bretagne).

Invitées : Bérénice LE GOURRIEREC (animatrice EHPAD), Blandine GAIGNE (Alternante chargée de mission engagement des usagers HSTV)

Rédacteur : L. GUYONY, assistante de direction et référente qualité gestion des risques

🚩 Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2025 : les membres du CVS n'ont aucune remarque et le valide.

🚩 Points représentants des habitants et des familles

- Foyer :

- Suivi médical des habitants (permanences de l'IDE et du Dr KOVACS)

Il est rappelé que le Kornog est un Foyer de vie et non un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé). Dans le contexte démographique médical que l'on connaît, la Maison a cependant la chance de bénéficier d'une infirmière salariée présente du lundi au vendredi, d'un médecin libéral, d'un médecin psychiatre libéral et d'une psychologue salariée intervenant tous trois une fois par semaine au sein du Kornog. Au quotidien, les professionnels sont attentifs au comportement des habitants et aux différentes remarques et observations des familles. Avec tous ces intervenants, chaque habitant du Kornog bénéficie d'un suivi médical régulier.



Par ailleurs, le projet personnalisé de chaque habitant est revu une fois par an minimum chacun a un professionnel référent et un co-référent.

- EHPAD :
 - Clarté : point sur les animations proposées



Les animations sont menées en lien avec l'esprit de transformation en cours que mène l'établissement vers l'approche domiciliaire. La Maison souhaite quitter l'accompagnement par les soins à travers une approche plus globale. Sur le secteur des personnes vieillissantes en situation de handicap, cette évolution des pratiques est menée avec le pôle social. Sur le secteur des personnes âgées « classiques »,

l'accompagnement est encore très « soignant » mais les équipes y travaillent et cette volonté de changement, déjà amorcée, sera confirmée dans le prochain projet d'établissement 2026-2030.

- Revoir l'éclairage de certains lieux de passage

Mme COUPLAN indique que les salons des Ajoncs et des Hortensias sont très sombres. M.LOCQUET prend note de cette remarque et indique que sur les Ajoncs, un projet d'aménagement de cet endroit est déjà en cours dans le cadre du groupe de travail sur la liberté d'aller et venir.

- Restauration : Mécontentement sur la qualité des repas et recrutement nouveau chef de cuisine

Lors de la réunion de préparation du CVS, les habitants ont remonté des problèmes de parts inégales, de fruits pas mûrs, de textures non satisfaisantes...

M. LOCQUET rappelle qu'une médiation vient de s'achever en restauration et que les nouveaux modes de communication sont adoptés collectivement, que chaque salarié de cuisine s'est engagé à les respecter, ce qui devrait améliorer le service.

M. TESSIER indique que pour le secteur PHV, une réunion a eu lieu la semaine passée avec le responsable hôtelier pour trouver des axes d'amélioration.

Le nouveau chef arrive le 11 août prochain. Actuellement, c'est un binôme de salariés qui gère la cuisine, sous la responsabilité de M. DROITEAU.

- Point assurance RC des habitants

Des interrogations sont toujours en cours sur la nécessité ou non pour un habitant de prendre une responsabilité quand il arrive dans la Maison (s'il n'a plus de bien immobilier à l'extérieur bien entendu). M. LOCQUET rappelle que non, il est couvert automatiquement par la RC de



l'établissement. S'il sort de la structure avec un professionnel, même chose, il est couvert par la RC de la Maison.

En revanche, s'il va chez un proche, il semblerait que ce soit c'est la RC de ce dernier qui entre en jeu si l'habitant venait à occasionner des dégâts.

M. LOCQUET va refaire un point au niveau du siège car il reste encore beaucoup de points à éclaircir. Le retour sera fait lors du prochain CVS.

- Problèmes de bruit la nuit perturbant l'endormissement des habitants



Des habitants du PHV indique qu'une professionnelle de nuit est bruyante lorsqu'elle effectue son travail ce qui les empêche de bien dormir. R. LOCQUET rappelle l'organisation d'une formation CARPE DIEM pour, entre autres, l'ensemble des employés de nuit et que ce sujet est un des points clés de cette approche. Une évolution des pratiques est attendue. Et que va être expérimenté dans 30 logements sur Bel-Air/Bruyères l'oreille augmentée, qui permettra aux professionnels de connaître toute situation de risque au sein de l'espace privatif de l'habitant, sans

avoir à systématiquement vérifier de visu. Ce projet est fondamental pour permettre de renforcer l'intimité de l'habitant, et éviter un sommeil haché.

📌 Points établissement

- Actualités (dont Montbareil)

- Relance de la cellule éthique dans la Maison, appelée maintenant « cercle de ressources Ethique » qui apporte des éclairages à des situations qui posent question. Les familles, professionnels peuvent la saisir au besoin pour les aider à prendre des décisions face à des situations qui leur posent problème. Les encadrants sont invités à rappeler aux salariés qu'ils peuvent toujours intégrer cette cellule s'ils le souhaitent.
- Renouvellement de la convention avec la pharmacie de Moncontour pour 3 nouvelles années. Mme COUPLAN souhaiterait qu'à l'admission, on indique au nouvel habitant qu'on travaille avec cette pharmacie car lui ou sa famille pourrait être étonné de recevoir une facture de leur part. M. LOCQUET transmet l'information au bureau des admissions.
- Les établissements de Montbareil vont intégrer le groupe HSTV au 1^{er} juillet prochain. Une directrice a été nommée, elle doit arriver à la mi-septembre.



- Retour sur les plaintes et réclamations exprimées depuis le dernier CVS

La direction n'a pas reçu de plaintes ou réclamations depuis le dernier CVS, en avril.

- Approbation du règlement intérieur de l'instance

Il a été adressé à tous les membres avec le dernier CR. Aucune remarque n'a été formulée, il est donc considéré comme adopté.

- Point et/ou réponses apportées sur les sujets évoqués lors du précédent CVS (cf tableau suivi d'actions en pièce jointe)



Concernant l'aménagement de la bibliothèque : il apparaît au final que les habitants n'en expriment pas le besoin. Ils préfèrent le passage de la bibliothèque ambulante auprès d'eux, directement dans les services.

Il faut cependant faire un gros tri des livres qui y sont présents. Ce serait fait en septembre/octobre, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés pour venir aider les animateurs. Ensuite, un renouvellement des livres sera fait (en faisant un appel au réseau des bibliothèques du pays de Moncontour mais aussi aux familles ? besoin surtout de livres à gros caractères).

Les animateurs ont déjà essayé de contacter les archives de Saint-Brieuc pour connaître la valeur de certains livres avant de s'en séparer mais impossible de les joindre. M. DROUITEAU et l'équipe d'animation persévèrent.

- Proposition d'une formation « résident-traceur »

La démarche « résident-traceur » est une méthode d'évaluation qui donne la parole aux usagers.

Mmes LATIMIER, RIO et LEROUX, représentantes des familles sont intéressées pour y participer (Mme COUPLAN et CARO sont déjà formées). M. PILETTE, représentant des usagers, aimerait également la suivre. L.GUYONY relance G.GAUTIER, responsable de la formation au sein du groupe, à ce sujet.

- Prestations payantes socio-esthéticienne

M. LOCQUET a indiqué à Mme FRABOUL que le CVS avait exprimé le souhait que les soins d'esthétiques « purs » aient plutôt lieu sur un autre jour que le lundi, pour éviter les confusions, comme le faisait sa prédécesseuse.

Mme FRABOUL a bien pris note de cette remarque mais elle préfère pour le moment les positionner après sa journée de socio-esthétique, le lundi, de 16h30 à 18h, le reste de sa semaine étant déjà bien chargée. Si les besoins sont plus importants, elle viendra un autre jour.

- Frais de déplacements des représentants des familles
Lorsqu'ils viennent à une réunion du CVS ou toute autre instance de la Maison à laquelle ils sont conviés, les représentants des familles peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts. Ils doivent renoncer par



écrit au remboursement des frais kilométriques et les laisser en tant que don à la Congrégation des Sœurs Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

Pour ce faire, chaque année, un détail des kilomètres parcourus doit être adressé à L. GUYONY (avec la carte grise du véhicule utilisé) qui enverra le document après vérification au siège qui délivrera ensuite l'attestation fiscale.

- Point sur le projet POLDER (dont l'une des finalités est un meilleur fonctionnement des CVS - cf support en PJ)

M. LOCQUET rappelle le contexte du projet et présente la méthodologie qui va être suivie entre septembre prochain et mars 2026. Deux services « tests » : l'Horizon et les Bruyères.

Echanges en séance sur la place des familles, l'articulation avec le CVS, le rôle des services supports...

- Règlement intérieur d'accueil d'un animal de compagnie (adressé en PJ de la convocation)

Aucun retour n'a été fait, il est donc considéré comme adopté.

- Nouvelle version du Règlement départemental d'aide sociale des Côtes d'Armor - Juin 2025

M. LOCQUET rappelle les règles d'attribution des aides sociales votées par le département. Quelques changements applicables depuis le 1^{er} juin mais pas d'impact important pour Moncontour (pas encore d'application des tarifs différenciés qui ne pourront être que de 15% maximum).

Il faut retenir qu'il n'y a plus que l'assurance maladie qui va financer la dépendance et les soins à partir du 1^{er} juillet (avant c'était le Conseil Départemental 22 et l'ARS).

Gestion des absences au Foyer de vie : pas de limite appliquée jusque ce jour à Moncontour. Désormais et dans tous les foyers de vie, il n'y a plus que 35 jours d'absence non facturables par an maximum.

- Point d'avancement du Projet d'établissement

- Clarté : expérimentation des 12h de travail par jour depuis le 6 janvier + la mise en place d'une « maitresse de maison » depuis 2 mois : les retours sur les bienfaits apportés par cette dernière sont positifs : habitants et professionnels sont plus sereins. Décision de prolonger l'expérimentation jusque fin décembre. Elle travaille du lundi au vendredi de 8h à 16h et est remplacée pendant ses congés.

- Le 2 septembre prochain, une réunion sera organisée à l'intention des familles de la Clarté et



des Ajoncs pour leur présenter les résultats des groupes de travail sur la liberté d'aller/venir.

- Oasis : le choix de l'architecte aura lieu début juillet et un groupe de travail sera lancé à la rentrée avec l'architecte retenu (le parc de l'Oasis, sous utilisé aujourd'hui, sera bien exploité).
- Maisons Alzheimer : le terrain initial prévu se situant en zone humide, il n'a pas été possible de déposer le permis à l'endroit voulu. 2 autres propositions de terrains sont à l'étude : un à Yffiniac et un dans une autre commune. Pour que le projet se maintienne à Yffiniac (et c'est le choix premier réaffirmé par tous les partenaires du projet), des obstacles sont à lever :
 - Obstacle financier : coût du foncier plus important car il faut racheter des maisons et les détruire
 - Obstacle politique à lever : demande au conseil municipal de se prononcer à l'unanimité pour le projet – opposition comprise avant les prochaines élections prévues en mars 2026.
 - Obstacle du calendrier : être certain que les propriétaires des maisons soient vendeurs rapidement.
 - Obstacle du terrain : s'assurer que le nouveau terrain ne soit pas encore classé en zone humide.

On a besoin de certitudes, le dossier prend donc du temps, mais il faut y aller étape par étape. Pour avancer, il faut de la sérénité. Le projet se fera, les délais sont juste allongés.

- Infirmière en pratiques avancées : l'établissement va former pendant 2 ans une de ces IDE pour faire face à la démographie médicale en baisse.
- Une conférence sur la contention sera organisée le 21 novembre prochain, sur le même modèle que celle qui avait eu lieu le 5/11/2024 sur la liberté d'aller/venir, avec intervention d'experts et des retours d'expériences.



- Vie sociale :
 - Retour sur les activités passées dont la fête de l'été



Beaucoup de sorties depuis le dernier CVS : ludothèque (une fois par mois), randonnée au lac de Guerlédan de Mur de Bretagne, arboretum et carnaval de Quessoy, Hillion, cinéma, fête la musique, rando trail de Moncontour (participation de quelques habitants en tant que bénévoles), ferme d'Antan, Mont Saint-Michel,

discothèque d'Yffiniac, course de vélo de la Pentecôte, visite de l'exposition de la Gacilly, des locaux de Ouest-France...

Des séjours ont été organisés en Vendée, en Dordogne, en Normandie, à Paimpol et à Angers.

En activités à l'intérieur de la Maison, en plus des activités régulières avec les blouses roses, Jean-Pierre King, Annick et Claudine de l'association « chez Yvonne » qui viennent deux fois par mois faire du tricot, la musicothérapeute, les médiatrices animales : le début des barbecues, une après-midi théâtre organisée par le pôle social, la chasse à l'œuf et bien entendu, échanges autour de la réussite de la fête de l'été : Félicitations à l'équipe d'animation et à tous les professionnels qui y ont participé.



□ Présentation des projets à venir

Sorties programmées (entre autres) : Régalades à Lamballe, Zoo de Trégomeur, Océanopolis à Brest et aquarium de Saint-Malo.

Participation de quelques-uns de nos habitants au gala de danse de Plémy et au gala de Judo de Collinée.

Reprise du projet de Fresque avec Erika Raïo en Juillet

IFAS de Lamballe : événement d'une journée portée par les élèves de l'IFAS au mois d'octobre. Il s'agira d'un défilé de mode pour les habitants.

Avec l'association CAP Armor basée à Moncontour, participation à 3 activités : création d'éléments médiévaux, un Blind test dans la salle des fêtes ouvert à tous et une après-midi jeu en bord de plage.

MFR de Loudéac : Intervention des élèves de SAPAT sur plusieurs événements : la semaine du goût en octobre, les jeux olympiques d'hiver en février et une animation créative pour la décoration de Noël fin novembre.





Prochain CVS : le lundi 6 octobre 2025 à 14h à la salle Saint-Thomas

J-M PILLETTE
Président CVS EHPAD

T.CARO
Vice-Présidente CVS EHPAD

S.MAROT
Présidente CVS Foyer

A REVOLT-RIO
Vice-Présidente CVS Foyer